Comité : Conseil de sécurité des Nations unies **Question** : 2030, les guerres des mondes

Auteur : Inde

En 2030, l'Inde se retrouve dans une situation inflammable, entre les guerres en cours et celles menaçant d'éclater; son opposition à la Chine, au Pakistan et leurs alliés, ainsi que son avancement dans l'IA l'exposent à des tensions ne faisant que croître depuis son indépendance. L'Inde reconnaît que l'apaisement des tensions est certes un enjeu central du jeu géopolitique, mais n'hésitera pas à se défendre devant chaque menace, et prioritisera toujours sa sécurité et son intégrité nationale. L'Inde restera toujours bien évidemment ouverte au dialogue et à la collaboration internationale.

Au sujet de la défense, l'Inde encourage la collaboration avec des puissances étrangères comme les États-Unis ou le Japon, comme le montre son engagement dans le QUAD, ou bien avec Israël, son premier partenaire militaire, dans leur lutte commune contre le terrorisme islamiste des pays les entourant. Ceci permet de limiter les appétits de pays aux envies impériales et de préserver la paix. L'Inde tient cependant à rappeler sa neutralité envers le conflit russo-occidental, et sa politique de pacifisme. L'Inde n'enverra aucun support militaire à un éventuel conflit en Occident ; cette position pourrait varier lors d'un conflit en Asie.

L'Inde adopte une posture ouverte sur le nucléaire : non signataire du traité de non-prolifération des armes nucléaires, auquel l'Inde objecte en déplorant cependant la surproduction de ces dernières, l'Inde se pose comme exemple de non-prolifération depuis quatre décennies. De plus, du fait de sa politique de non-recours à l'arme atomique en première frappe (No First Use) et de sa doctrine de nonagression de pays non-détenteurs (Negative Security Assistance), l'Inde s'oppose à la guerre nucléaire, n'y recourant qu'en frappe atomique, biologique ou chimique grave, et fera tout son possible pour l'empêcher. L'Inde est favorable à l'entrée de nouveaux pays tel le Japon dans le club nucléaire : ceci serait un contrepoids supplémentaire aux pays hostiles dans la région. Elle est également favorable à la proposition japonaise de modification des traités sur le sujet. L'Inde, signataire du traité sur l'espace et de celui sur la Lune, s'oppose à la militarisation de l'espace, peu importe le pays, et condamne enfin toute attaque nucléaire sans raison valable. L'Inde s'oppose fortement à l'interdiction des Systèmes d'Armes Létales Autonomes (SALA) pour des raisons de souveraineté territoriale et de défense nationale, comme son refus de voter la motion A/78/409 sur les dangers des SALA le montre. La pression internationale, comme le montre ses expériences avec l'arme nucléaire ou le système de missiles russe S-400, ne suffira pas à faire reculer l'Inde, surtout lorsque sa sécurité est en jeu. Cependant, l'Inde ne se prononce pas en faveur d'armes entièrement autonomes et préfère y garder le choix et/ou validation par l'humain. L'Inde continue donc la recherche dans le domaine des armes autonomes, cependant ne créera pas et s'oppose aux « robots tueurs » sans supervision humaine.

Dans le même domaine, mais aux applications civiles, l'Inde est à la pointe de la recherche dans l'IA, comme l'atteste l'origine des plus grandes entreprises tech actuelles. De plus, l'intégration des services numériques dans la vie quotidienne des Indiens est extrêmement importante. Naturellement, en tant que pays où les habitants sont le plus exposés à l'IA chaque jour, l'Inde est en grand danger par rapport aux fake news. L'Inde garde une posture neutre par rapport aux vidéos générées par IA et aux fake news en général, niant tout lien avec le Srivastava Group et ses supposées « activités de désinformation », mais participe cependant à contrer ces nouvelles formes de désinformation, notamment par ses investissements dans des centres de surveillance.

L'Inde reconnaît que les substances psychotropes sont profondément incrustées dans sa culture, où le haschich, la marijuana, le cannabis et l'opium sont présents au quotidien. Cependant, à la suite dela signature de la Convention unique sur les stupéfiants de 1961, et à la loi sur les drogues de 1985, l'Inde considère toutes les drogues mentionnées ci-dessus comme illégales. L'Inde condamne fortement le trafic de drogue et déplore ses conséquences, tenu pour responsable de nombreux problèmes de sociétés. Enfin, l'Inde joue un rôle actif dans la lutte internationale contre le trafic de drogues par son implication dans les travaux conduits par l'ONU (ONUDC), dans l'Association régionale de coopération d'Asie du Sud, comme sa signature de l'Initiative du Pacte de Paris, de laconvention sur les substances psychotropes de 1971 et de la convention de l'ONU contre le trafic illicite de stupéfiants de 1988. L'Inde est ouverte à toute mesure pouvant prévenir l'entrée et/ou la production de drogues dans son territoire

En conclusion, la priorité indienne reste sa sécurité et intégrité territoriale, ainsi que son propre développement, et l'Inde ne reculera devant rien pour remplir ces objectifs.